

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

Séance du Lundi 25 janvier 2021

Membres en exercice : 95

Membres présents et représentés : 70

Considérant l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020 qui permet la tenue des réunions par visioconférence, le lundi 25 janvier 2021 à 19 heures 30, le Comité syndical s'est réuni par visioconférence, suite à la convocation de Monsieur le Président en date du 11 janvier 2021. La publicité pour la séance a été mise en ligne sur le site internet de l'EPAGE pour la participation du public.

Sous la présidence de **Monsieur Daniel DIETMANN, Président**

Vu la loi n°2020-1379 du 14/11/2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire, permettant au comité syndical de se tenir dans des conditions assouplies.

Considérant que 63 Membres sont présents et 7 Membres représentés, le quorum est atteint.

COLLEGE NON GEMAPI

COMMUNE	NOM Prénom	Présent(e)	Supplé(e) par	Absent(e) Excusé(e)	Représenté(e) par
ALTENACH	BASCHUNG François				
BALSCHWILLER	SCHAD Pierre		HURTH Tanguy	x	
BELLEMAGNY	LEHNING Adrien				
BENDORF	ANTONY Antoine			x	DIETMANN Daniel
BERNWILLER	MALCHAIR Philippe	x			
BISEL	BERBETT Joseph	x			
BRECHAUMONT	WIOLAND Stéphane	x			
BRETTEN	BOSTVIRONNOIS David			x	
BUEHWILLER	RUFF Jean-Marc	x			
CHAVANNES/ETANG	THEVENOT Jean-Pierre				
COURTAVON	BABE Florent	x			
DANNEMARIE	BOLLEVILLE Nicolas	x			
DIEFMATTEN	GRAVEY Claire	x			
EGLINGEN	GERBER Claude				
ELBACH	SCHMITT Line	x			
ETEIMBES	KLINGLER Thierry	x			
FALKWILLER	GROSS Pascal	x			
FRIESEN	BOEGLIN Yves			x	BERBETT Joseph
FULLEREN	WAECHTER Antoine	x			
GILDWILLER	BRUCKERT Patrick	x			
GOMMERSDORF	NASS Denis	x			
GUEVENATTEN	BATTIGELLO Raphaël				
HAGENBACH	SCHITTLY Benoît	x			
HECKEN	VERNICHON Bertrand	x			
HEIDWILLER	POUCHELET Patrick	x			
HINDLINGEN	BRUNNER Dominique	x			
ILLFURTH	BUHLER Danielle	x			
LARGITZEN	JAEKY Charlotte			x	
LE HAUT SOULTZBACH	RULOFS Dominique				
LEVONCOURT	WALTER Hervé	x			
LIEBSDORF	UHRWEILLER Christian	x			
MAGNY	GAUTHERAT Alain				
MANSPACH	DIETMANN Daniel	x			
MERTZEN	BENOIT Christophe				
MOERNACH	ENDERLIN Jérôme				
MONTREUX-JEUNE	BARI Yves	x			
MONTREUX-VIEUX	WILHELM Patrick			x	
MOOSLARGUE	PETER Sébastien	x			
OBERLARG	WEBER Natalie	x			
PFETTERHOUSE	MARTIN Gérard			x	BERBETT Joseph
REZWILLER	RITZER Philippe	x			

ROMAGNY	STEMMELIN Christian				
SAINT-BERNARD	STIMPLING Christian				
SAINT-COSME	KIENTZY Sylvain	X			
COMMUNE	NOM Prénom	Présent(e)	Supplé(e) par	Absent(e) Excusé(e)	Représenté(e) par
SAINT-ULRICH	SCHWOB Francis	X			
SEPPOIS-LE-BAS	HAGMANN David	X			
SEPPOIS-LE-HAUT	HANICZLER Jérôme				
SOPPE-LE-BAS	MAZAJCZYK Richard	X			
SPECHBACH	FUTSCH Béatrice	X			
STERNEBERG	GOSSER Daniel	X			
STRUETH	MATHEU Jean-Jacques				
TRAUBACH-LE-BAS	PFLIEGER Gilbert	X			
TRAUBACH-LE-HAUT	JOUVENCEAUX Jérôme	X			
UEBERSTRASS	PETER Daniel				
VALDIEU-LUTRAN	PUCHE Marie-Claude	X			
WOLFERSDORF	ROCH Benjamin	X			
DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN	DREXLER Sabine			X	DIETMANN Daniel
	ORLANDI Fabienne			X	

COLLEGE GEMAPI

ETABLISSEMENT	NOM Prénom	Présent(e)	Supplé(e) par	Absent(e) Excusé(e)	Représenté(e) par	
Communauté de Communes Sundgau	SCHOENIG Fabien	X				
	SPRINGINSFELD Dominique	X				
	IVAIN Bertrand			X	SCHOENIG Fabien	
	DURAND Hugues	X				
	WALCH François	X				
	LIBIS Clément	X				
	WAECKERLI Jean-Luc	X				
	STOFFEL Paul	X				
	BERGER Marc	X				
TEILLIER Chantal				X	SCHOENIG Fabien	
Communauté d'Agglomération Mulhouse Alsace Agglomération	BUCHERT Maryvonne					
	SALZE Pierre	X				
Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach	WEISS Jean-Julien	X				
	BURNER Auguste			X		
	DUDT Franck	X				
Communauté de Communes Sud Alsace Largue	GASSMANN Vincent	X				
	ROBISCHUNG Francis	X				
	SOMMERHALTER Pascal	X				
	VERRIER Nathalie	X				
	LAMERE Jean-Luc	X				
	LEWEK Denis	X				
	GRANDGIRARD Franck	X				
	GRETER Catherine	X				
	SCHLIENGER Bernadette				X	BRUN Vincent
	GEIGER Claude					
	LEY Marie-Cécile	X				
	ULMANN Fabien				X	
	BRUN Vincent	X				
	ZINCK Jean-Michel	X				
	PARENT Marc	X				
	SCHITTLY Bernard	X				
	GRASSER Jean-Claude					
	BRINGEL Eric					
HERRGOTT Michel						
JUD Claude	X					
BARNABE Maurice	X					
WIEST Laurent	X					

Y assistent également :

L'équipe de l'EPAGE Largue : Mme Nathalie GARDELLA, secrétaire, M. Hugo LIENERT, riviériste, M. Nicolas FAESSEL, animateur SAGE Largue, M. Cyril BRETON, animateur Natura 2000.

M. le Président constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

"Mesdames, Messieurs, cher(e)s Délégué(e)s de l'E.P.A.G.E. Largue,
Entre le réchauffement climatique et la préservation du cycle de l'eau, il nous appartient à tous, de tracer le chemin d'une évolution durable, supportable et solidaire en préservant les milieux naturels...
Qu'en 2021, la santé et la sérénité soient avec nous tous, pour dynamiser cette noble tâche.

Avant d'entrer dans cette première visio-réunion, il m'appartient d'honorer la mémoire, des membres de notre Comité syndical qui nous ont quittés.

-Monsieur Pierre KOEHL, Conseiller Municipal de Largitzen, qui était également membre de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Largue où il représentait « Alsace Nature ».

-Monsieur François Xavier MEYER, Délégué de la commune de Spechbach

-Monsieur Paul SAHM, Maire de Hindlingen, qui en qualité de Doyen de notre assemblée, nous a fait l'honneur de présider notre dernière assemblée Constitutive de l'EPAGE le 11 septembre 2020.

Qu'ils soient chaleureusement remerciés pour leur action au service de l'avenir de la qualité du cycle de l'eau du Bassin Versant de la Largue et que leurs familles reçoivent de nous tous, les plus sincères condoléances.

Depuis notre dernière assemblée, la pandémie, avec l'émergence de virus mutants, rajoute des maillons à sa chaîne contaminante de l'espèce humaine. Heureusement, la remarquable mise au point de plusieurs vaccins efficaces, devrait permettre à la société de sortir du tunnel à l'automne prochain, dans un format organisationnel sanitaire, économique, social et environnemental, fortement différent du modèle que les gouvernances mondiales avaient développé jusque là. Un bouleversement considérable, technologique, sociologique et écologique va déferler, précipitant de très nombreuses certitudes et habitudes dans les oubliettes du passé.

A l'échelle de l'EPAGE Largue, nous savons hélas, qu'il n'y a pas de vaccins contre un réchauffement climatique qui d'année en année accentue son empreinte sur le fonctionnement de l'hydrosystème des bassins versants sundgauviens. Cela nous pose de nombreuses questions, sur la pérennisation qualitative et quantitative des ressources en eau de nos territoires, et par voie de conséquences sur l'évolution incontournable d'une agriculture d'élevage nécessaire au maintien des précieuses prairies, sur le maintien des zones inondables et des zones humides, sur le dépérissement des forêts, sur l'aggravation des événements climatiques et sur la protection des inondations de l'agglomération mulhousienne.

Dans ce contexte, l'avenir des cours d'eau, des canaux, des étangs et des forêts est en lien direct avec l'avenir oh combien précieux de la biodiversité, où dans le cadre de NATURA 2000 Vallée de la Largue et Natura 2000 Sundgau Région des Etangs un impressionnant travail a déjà été réalisé. C'est pour pérenniser l'intégralité de ce patrimoine que nous sommes là depuis 1992, et qu'aujourd'hui, à l'initiative de l'Agence de l'eau Rhin Meuse, avec la M2A, la communauté de communes Sud Alsace Largue, la Communauté de Communes Sundgau, et l'EPAGE Largue, nous sommes en train de participer à la mise en œuvre de 4 Contrats Territoriaux pour l'eau et la solidarité nécessaire qui s'y rattache. Les enjeux d'optimisation de la gestion des hydrosystèmes sont vraiment des enjeux de terrain fortement diversifiés d'une masse d'eau à l'autre, et leur mise en œuvre nécessite l'implication de toutes les populations des territoires concernés.

Cette information du public est notre souci permanent, mais nous avons le privilège d'être aidés dans cette nécessaire mission pédagogique, par la maison de la Nature du Sundgau de la CCSAL, qui éduque les enfants, et sensibilise le grand public à tous les problèmes posés par la gestion de l'eau sur notre territoire".

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du Comité syndical du vendredi 11 septembre 2020 à Manspach (transmission par courriel)
2. Actualité
3. Financement Année 2021 du poste d'animateur NATURA 2000
4. Modification des statuts de Rivières de Haute-Alsace
5. Représentation au Comité de bassin de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse
6. Divers

1. Approbation du procès-verbal du Comité Syndical précédent

Le Comité syndical approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du vendredi 11 septembre 2020 à Manspach, dont la transmission a été faite à chaque délégué(e) par courriel.

2. Actualité

SAGE Largue : Hydrologie : étiage des cours, niveaux des nappes.

M. FAESSEL présente les données chiffrées de l'année 2020. On observe une diminution singulière des débits de la Largue sur ces 4 dernières années. Les minimums atteints sont pour la Largue à Spechbach : 241L/s le 19/09/2020 et pour la Largue à Friesen : 175L/s le 26/08/2020. A Friesen, il s'agit de la valeur la plus basse jamais mesurée à cette station.

M. FAESSEL présente les débits moyens mensuels à Friesen en 2020. Tous les mois de l'année ont été déficitaires par rapport à la normale. L'automne/hiver est la période de recharge normale des nappes. Or, on note à nouveau d'importants déficits sur cet exercice. En 2020, le nombre de jours d'étiage a dépassé des maximums jamais atteints avec 162 jours sous les 300L/s et 37 jours sous les 200L/s.

Les affluents sont également impactés par le manque d'eau qui se traduit par l'assec de très nombreux cours d'eau dont la Gruebaine, la Lutter, le Weihergraben, le Krebsbach à Ammertzwiler, le Spechbach à Bernwiller, le Seingelbach, l'Allmendgraben, le Soutzbach, le Krebsbach à Manspach, le Ruisseau du Morimont à Oberlarg, le Largitzenbach.

Il présente un graphique du niveau d'eau dans la nappe des cailloutis à Mooslargue. Depuis 2018, le niveau d'eau est au plus bas à Mooslargue ainsi que dans les cailloutis sur les piézomètres des bassins versants voisins de Florimont et Muespach-le-Haut.

M. ZINCK demande si ces 3 captages sont les seuls suivis, les villages ayant tous des sources.

M. FAESSEL répond que les données de ces trois ouvrages sont relevées et transmises quotidiennement et automatiquement par le BRGM. Les données sont rapidement accessibles et interprétables. Certains forages et sources utilisés pour la distribution d'eau sont également équipés pour le suivi par le gestionnaire. Nous prenons contact avec les syndicats d'eau pour confirmer les tendances sur les situations locales.

M. WAECHTER observe un cycle de 7 années entre les périodes de basses et hautes eaux. 2021 peut être une année humide, permettant la recharge. En termes de pluviométrie, il y a eu un déficit de 15 % pour 2020 à Fulleren.

SAGE Largue : M. FAESSEL présente le nom des Elus désignés par M. le Préfet pour remplacer les membres de la Commission Locale de l'Eau suite aux élections municipales.

Structures	Représentants
Association des Maires du Haut-Rhin	M. Antoine ANTONY M. Franck DUDT M. Thierry JACOBBERGER M. Didier MENETRE M. Marc PARENT M. Bernard SCHITTLY M. Fabien ULLMANN
Collectivité européenne d'Alsace	M. Rémy WITH
Conseil Régional Grand Est	M. Laurent WENDLINGER
Établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau du bassin versant de la Largue et du Secteur de Montreux	M. Joseph BERBETT M. Daniel DIETMANN M. Hugues DURAND M. Bertrand IVAIN
Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays du Sundgau	Mme Marie-Cécile LEY

Etude de l'APRONA,

L'APRONA réalise actuellement une synthèse hydrogéologique ciblée sur les nappes contenues dans les « Cailloutis du Sundgau » pour améliorer les connaissances sur les conditions de recharge de ces nappes s'écoulant à travers les nombreuses sources de la vallée de la Largue. Elle cherche à avoir une vision territorialisée de la disponibilité de cette ressource en eau souterraine.

Etude de la Région Grand Est

M. FAESSEL explique qu'il s'agit d'une étude prospective pour évaluer l'état quantitatif des ressources en eau afin d'anticiper au mieux les risques de déficits futurs aux horizons 2030. Le 2^{ème} volet d'étude modélisera plus précisément les secteurs à enjeux retenus et analysera les ressources disponibles aux besoins en eau et des milieux.

Le Contrat de Territoire Eau et Climat (CTEC)

M. LIENERT rappelle que les CTEC sont cosignés avec l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et donnent la priorité à 5 grands enjeux : préserver la biodiversité, s'adapter aux effets du changement climatique, garantir le bon état écologique des milieux aquatiques, garantir une eau potable de qualité et saine, rénover les services d'eau et d'assainissement.

Ces CTEC doivent permettre, de façon transversale, la mise en place de solidarités territoriales.

Le CTEC de l'EPAGE Largue s'articule autour de 3 axes d'intervention :

1. Adaptation au changement climatique et reconquête de la biodiversité du territoire
2. Communication auprès du grand public sur les enjeux de reconquête et de protection des milieux
3. Animation d'une politique de gestion intégrée du cycle de l'eau à l'échelle globale du bassin versant

Sont partenaires :

- les Communautés de communes et d'agglomération
- la Chambre d'Agriculture Alsace
- la Maison de la Nature du Sundgau

Le CTEC de l'EPAGE est prévu sur une durée de 4 ans et la signature officielle a été repoussée d'octobre 2020 au 29 janvier 2021 (du fait de la crise sanitaire).

Mme GRAVEY demande s'il y a des obligations de résultat.

M. DIETMANN répond qu'il y a bien entendu des obligations de résultats, l'évolution climatique étant un enjeu majeur et qu'il convient de stopper les agressions aux ressources en eau. La reconquête de la qualité des milieux aquatiques et la résilience des milieux naturels face aux changements climatiques sont des défis qu'il convient de relever pour les générations futures.

Le suivi des populations piscicoles dans la Largue :

M. BRETON explique que les inventaires piscicoles par pêches électriques ont été réalisés sur la Largue et plusieurs affluents par la Fédération du Haut-Rhin pour la pêche et la protection du milieu aquatique en partenariat avec l'EPAGE sur 10 tronçons. Plusieurs espèces patrimoniales dont des espèces d'intérêt communautaire (Européen) ont été inventoriées. Lors des pêches, des éponges d'eau douce ont également été observées sur le Traubach.

Date	Cours d'eau	Commune	Albize	Archenne/Truhiba	Isère/Ève	Blanche	Brochet	Colze commune	Chérot	Cheraine	Écriste	Galton	Galton	Alon	Lagne française	Lempde de Périer	Ecrevisse Américaine	Pétoine	Leithe Stibel	Präuhersborn	Unterbach	Sandée	Saône	Tanette	Truite Lario	Vaux	Wahlbue	Total		
22/09/2020	Grumbach	Dursteinert					2							399	73									67	454		820			
21/09/2020	Speckbach	Speckbach						148		96				18													264			
22/09/2020	Traubach	Brechaumont - Traubach-le-Haut		1		2		33		79				51	5		28										295			
24/09/2020	Soultzbach	Saischwiler						45	5	94	130			71													459			
21/09/2020	Largitzenbach	Largitzen						289		27				28			2	52	148	7					96		547			
21/09/2020	Largue	Dörfling									1																102			
01/08/2020	Largue	Pfetterhouse - Lappok-le-Haut						99	42		8	65															413			
01/09/2020	Largue	Metzen - Straeth		5				40		8	110			349	1			3	8	75					166	13	1513			
02/09/2020	Largue	Banzenhain - Nierspich			17	8			38		7	143		354		9	1	7	3	1					107	17	28	8	827	
02/09/2020	Largue	Saint-Bernard	235	17	250	7	1	24	254	1	49	829	70	206												899	1	56	11	2863
																													7969	

Étude des plans d'eau sundgauviens réalisées par la Fédération de pêche du Haut-Rhin

M. BRETON fait part de cette étude de référencement typologique des plans d'eau de la vallée de la Largue (1 165 plans d'eau sont identifiés dans le SAGE Largue) réalisée en partenariat avec l'EPAGE. L'étude comprend également le diagnostic de 4 ou 5 plans d'eau de la vallée : profondeur, physico-chimie, cartographie des habitats de berge, analyse des entrées et sorties d'eau, inventaires biologiques par ADN environnemental, analyse de la fonctionnalité de l'écosystème.

Animation NATURA 2000 Vallée de la Largue et Sundgau Région des Etangs

M. le Président rappelle que l'EPAGE Largue est la structure d'hébergement de Natura 2000 depuis 2013, et que cela a permis d'avancer dans la connaissance des différentes espèces, ce qui est important pour l'EPAGE.

M. BRETON rappelle que ce programme Européen vise à améliorer la conservation d'habitats et d'espèces d'intérêt communautaire par l'engagement volontaire de propriétaires et exploitants. L'EPAGE héberge l'animation des sites Natura 2000 "Vallée de la Largue" (≈1 000ha répartis entre les lits majeurs de la Largue, d'une partie du Grumbach et du Largitzenbach) et "Sundgau, région des Etangs" (≈200ha répartis dans 21 secteurs). L'animation et les frais annexes sont financés à 100% par l'État (47%) et l'Europe (53%).

Étude Écrevisse par ADN environnemental

Les Écrevisse Française sont en régression en Europe depuis la fin du XIX^{ème} siècle. Compte tenu des difficultés d'observation des Écrevisse dans certains secteurs et de l'avancée des techniques d'inventaire, l'EPAGE réalisera en 2021 une recherche d'Écrevisse à pattes blanches et/ou d'Écrevisse à pattes rouges dans 8 secteurs par recherche de leur ADN dans l'eau (technique ADN environnemental). L'étude (4220€) sera financée à 100% dans le cadre de l'animation Natura 2000.

3. Financement Année 2021 du poste d'animateur Natura 2000

Délibération CS/01/2021

Collège NON GEMAPI

Membres en exercice: 58

Membres présents et représentés: 40

Financement de l'animation NATURA 2000 en 2021

Considérant les décisions prises par le Comité syndical le 22 mars 2013 concernant l'animation des sites Natura 2000 « Vallée de la Largue » et « Sundgau, Région des Étangs »,

Considérant les frais de personnel et les frais de structure, le Comité Syndical donne mandat au Président pour faire les démarches nécessaires auprès des financeurs nationaux, régionaux et européens pour l'obtention de la subvention relative à cette animation pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Le Comité Syndical, après en avoir débattu, à 39 voix POUR et 1 ABSTENTION,

- décide de poursuivre l'animation des deux sites en 2021
- approuve le plan de financement de l'animation des DOCOB N2000 "Vallée de la Largue" et "Sundgau Région des Etangs", soit une dépense prévisionnelle de 62 465 €, dont 29 359 € financés par l'Etat et 33 106 € par le FEADER Europe.
- sollicite l'octroi d'une aide publique de 62 465 €
- donne pouvoir à M. le Président pour signer tout document et acte relatifs au projet de subvention.

4. Modification des statuts de Rivières de Haute-Alsace

M. le Président explique que l'objectif est de pérenniser la structure RHA en prévision de l'installation de la Collectivité Européenne d'Alsace.

Les principaux changements projetés sont :

- la fusion des cartes complémentaires facultatives (article 5) au sein du socle commun excepté la carte « exploitation des barrages»
- la modification des modalités de retrait (article 8)
- l'ajout d'une close permettant de limiter la cotisation annuelle de l'EPAGE Largue (article 13.2)

Délibération CS/02/2021

Modification des statuts du Syndicat Rivières de Haute-Alsace

Vu le document transmis aux Membres du Comité Syndical préalablement à la réunion de ce jour,
Vu la présentation du projet de nouveaux statuts du Syndicat Rivières de Haute Alsace,
Vu les explications de M. le Président,

CONSIDERANT que le projet de nouveaux statuts n'engendre pas de modifications profondes sur le fonctionnement de l'EPAGE Largue,

Le Comité Syndical, à l'unanimité,

- Approuve le projet de statuts du syndicat Rivières de Haute-Alsace ci-joint.

5. Représentation au Comité de bassin de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse

Le Comité de bassin est une instance délibérante qui regroupe toutes les parties prenantes de la gestion de l'Eau, avec pour missions la démocratie de l'Eau à l'échelle du bassin Rhin Meuse et l'élaboration participative de la stratégie de mise en œuvre de la politique française de l'eau.

Il est composé de 40 % de représentants des Collectivités, de 40 % de représentants des Usagers (agriculture, industrie, associations) et 20 % des représentants de l'Etat.

Délibération CS/03/2021

Représentation au Comité de bassin Rhin-Meuse

Vu le décret n°2020-1062 du 17 août 2020 relatif aux comités de bassin,

Vu la demande de Madame Josiane CHEVALIER, Préfète de la région Grand Est, de procéder à la désignation d'un délégué pour représenter l'EPAGE Largue au Comité de bassin Rhin-Meuse,

Considérant l'implication de M. Daniel DIETMANN, représentant les collectivités au Comité de bassin Rhin-Meuse depuis 1998, ainsi que son souhait de poursuivre son engagement,

Le Comité Syndical, à l'unanimité,

- DESIGNER M. Daniel DIETMANN, délégué de la commune de Manspach, Président de l'EPAGE Largue, pour siéger au Comité de bassin Rhin-Meuse.

6. Divers

M. NASS demande la parole.

Il tient tout d'abord à féliciter M. DIETMANN pour sa désignation pour représenter l'EPAGE Largue et les collectivités au Comité de bassin Rhin-Meuse, lui-même étant dans ce Comité en tant que Représentant de l'Association des Maires du Haut-Rhin.

M. le Président le remercie et rappelle que l'EPAGE Largue a su construire une entente avec la profession agricole à l'échelle du territoire.

M. NASS souhaite alerter sur 2 sujets :

Le premier concerne le périmètre de la zone vulnérable aux nitrates dont on a pu sortir une partie de la vallée de la Largue en 2015 et qui est un exemple au niveau national.

La DREAL travaille sur la révision du zonage, révision qui dépend de la qualité des eaux souterraines et des eaux superficielles (cours d'eau), notamment des taux de nitrates. Sur la Largue, quelques analyses réalisées à Seppois et à Friesen (3 analyses sur 12) dépassent ponctuellement et de peu les 18 mg/L (limite pour les eaux superficielles).

L'enjeu est important pour les 40 petites structures d'élevage du bassin versant, qui connaissent déjà de grandes difficultés. Une rencontre va avoir lieu avec la DREAL le 4 février prochain.

Le manque d'eau induit un manque de dilution, et augmente l'impact d'une partie des nitrates sortant des stations d'épuration. Nous risquons d'imposer de lourds travaux et investissements décourageant les petits éleveurs, qui seraient tentés d'arrêter l'élevage et donc de supprimer des prairies. D'autant plus que les collectivités se mobilisent pour travailler sur les filières, notamment sur la viande avec le dossier porté par la CCSAL et l'EPAGE.

Le deuxième sujet concerne le développement des haies et de leur entretien sur notre territoire dans le cadre du plan de relance. Il y a beaucoup d'arbres malades, la Chambre d'Agriculture va soutenir ces dossiers.

M. DIETMANN dit que les agriculteurs ont ménagé les ripisylves. Il n'y a pas seulement la valeur carbone mais aussi la valeur végétale pour recréer les "autoroutes à bestioles". Les enjeux sont multiples et il convient de se battre pour que le grand cycle de l'eau ne tombe pas dans les "mains des "grands lobbies". Il propose d'alerter Mme la Préfète coordonnatrice du bassin Rhin-Meuse.

M. BRUN demande si l'EPAGE pourrait faire une protestation contre la décision de laisser les déchets toxiques enfouis à Wittelsheim (Stocamine).

M. DIETMANN répond qu'une proposition peut être faite par mail.

M. NASS dit qu'une motion tourne et pourrait être une base de travail.

Mme Natalie WEBER, MM. Christian UHRWEILLER, Joseph BERBETT, Nicolas HOLLEVILLE, Maurice BARNABÉ, Jean-Luc LAMERE, Jean-Michel ZINCK, Patrick POUCHELET souhaitent participer à la rédaction de la motion.

M. DIETMANN prévient : "pour le réchauffement climatique, il n'y a pas de vaccin !"
Il remercie Mmes et MM. les Délégués pour la qualité des débats et clôt la séance à 22 heures.

Table des délibérations

CS/01/2021 : Financement de l'animation Natura 2000 en 2021

CS/02/2021 : Modification des statuts du Syndicat Rivières de Haute-Alsace

CS/03/2021 : Représentation au Comité de bassin Rhin-Meuse

